



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
ORANGE

# La lettre des élus

Direction Technique  
et du Système d'Information



Octobre 2024

## L'avenir de l'emploi au sein de

### QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT CA, VOUS  
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS  
BRASSER DE L'AIR  
AVEC LES AUTRES ?



## DSI et DTOF

La **CFDT** constate que cette évolution de 5 points n'est pas anodine et pourrait amener à des externalisations complètes de ces activités.

D'ici fin 2026, la direction estime un besoin en termes d'effectifs d'environ 8200 Equivalent Temps Plein (ETP).

Cela représente une diminution moyenne d'environ 1150 ETP, soit une baisse globale de plus de 12% des ETP par rapport à fin 2023.

Pour compenser les futurs départs, la direction adopte la stratégie suivante : « tout départ doit être analysé au regard du besoin opérationnel et l'opportunité à transformer et simplifier les activités ».

L'objectif reste bien ici de gérer la baisse des effectifs tout en veillant à ce que les compétences nécessaires soient maintenues ou acquises, la direction compte principalement sur les mobilités interne pour combler ses besoins.

Fin 2023, la part de sous-traitance correspondait dans les domaines du Build et du Run en moyenne à 35% des activités réalisées.

La direction envisage pour 2026 que cette part reste stable à +/- 5 points.

**En bref, l'entreprise souhaite réduire ses coûts de fonctionnement, notamment via une réduction de ses ETP.**

Cela obligera les équipes en place à s'adapter et monter en compétences sur des domaines variés.

En substance, cela se traduira par :

- Une diminution constante des effectifs internes.
- Un pilotage des recrutements externes plus difficile et limité.
- L'acquisition, par la formation ou le recrutement de profils multi compétent et /ou d'experts pointus.
- La nécessité de s'appuyer sur des reconversions et des mobilités internes.
- Des choix d'externalisation aux bornes du groupe ou de ré internalisation des activités.

**L'entreprise ne prend pas en compte la conséquence de la décroissance des effectifs sur la charge de travail des salariés, leur santé et leurs conditions de travail.**